



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N 4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E58527

VALABLE JUSQU'AU 18/05/2023

ÉDITÉ LE 06/05/2022

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 20/10/1976
Forme juridique : SAS
Capital : DEPUIS LE 08/04/2016
16 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC 308204354

Siret : 308 208 354 00024

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 32 540/45 0

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 6 404 967 204

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 6 404 967 204

Situation fiscale et sociale : A jour au 10/01/2021

Raison sociale : CHEVALIER-BOIS

ZA DU BOIS DE L'OURS
BP 47
39220 LES ROUSSES

Téléphone : 03 84 60 07 22

Fax :

Portable :

Site Internet : www.chevalier-bois.com

E-mail : chevalier@chevalier-bois.com

Responsabilité légale :

CHEVALIER-GIROD LUCAS PRÉSIDENT / CHEVALIER GIROD HERVE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 16

Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée) Mention RGE	15/04/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE BESANCON
ESPACE VALENTIN EST
VALPARC
10, RUE DE FRANCHE COMTE
25480 ECOLE VALENTIN

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.